NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/702
21 juin 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 21 JUIN 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une communication datée du 20 juin 1999 que j'ai reçue du Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (voir annexe).

Je vous serais obligé de la porter à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN

ANNEXE

Lettre datée du 20 juin 1999, adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

Suite à ma lettre du 10 juin 1999 (S/1999/663), dans laquelle je vous informais de la suspension de la campagne aérienne de l'OTAN consécutive à la conclusion de l'accord technique militaire entre les autorités militaires de l'OTAN et la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), j'ai l'honneur de vous faire part que j'ai reçu confirmation du général Clark, commandant allié suprême pour l'Europe, que tous les hommes en uniforme faisant partie des forces de sécurité de la République fédérale de Yougoslavie et de la République de Serbie ont été retirés du Kosovo à ce jour, en conformité avec les dispositions de l'accord technique militaire. La réaction aérienne limitée de l'Alliance et la campagne aérienne échelonnée sont donc terminées.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de tous faits nouveaux notables.

(Signé) Javier SOLANA
